



CSE du jeudi 4 juillet 2019

Déclaration liminaire de la FCPE

Mesdames et messieurs les membres du CSE,

La France vient de connaître un épisode particulièrement fort de canicule. Certains départements connaissent d'ailleurs encore des pics de chaleur au moment où je vous parle.

Cette canicule n'est pas la première, et il y en aura d'autres. Ce qui est nouveau, c'est que cette canicule est intervenue alors que l'année scolaire n'était pas finie. Ce qui est nouveau c'est que le brevet a été reporté pour cause de canicule. Ce qui est nouveau, c'est que des écoles sont restées fermées durant plusieurs jours.

L'impact des changements climatiques est de plus en plus fort et cela influe sur l'organisation même de notre société.

Et nous l'avons vu, l'école républicaine n'est pas prête. Il n'est pas ici question de chercher des coupables à blâmer, il est question de s'organiser pour faire face.

La FCPE a élaboré un plan canicule pour les établissements scolaires. Avec des propositions pour faire face à l'urgence mais aussi avec des propositions de long terme.

Il faut prendre la mesure du changement qui vient si l'on ne veut pas se retrouver avec des établissements fermés des semaines entières dans les années prochaines. Et prendre la mesure du changement, c'est organiser notre défense, c'est investir davantage dans le bâti scolaire.

Les collectivités locales à elles seules ne pourront jamais supporter le coût de ces transformations. Elles le pourront encore moins demain avec l'obligation faite de financer les écoles maternelles privées, à hauteur de 150 millions d'euros. Aussi, la FCPE demande un plan d'investissement d'Etat, que la solidarité nationale joue à plein pour garantir l'effectivité de la mise en chantier des écoles.

Ces changements influent sur l'organisation de notre société, je le disais. Elle influe sur les familles, car quand une école ferme pour cause de canicule, les parents sont contraints d'aller chercher leurs enfants. Se posent alors deux problèmes.

Le premier, le plus grave, la santé des enfants. Si l'école est fermée mais que les parents qui les récupèrent vivent dans une passoire thermique, dans un logement insalubre, trop petit, mal ventilé, la sécurité des enfants n'est pas garantie. Il faudra donc ouvrir des lieux d'accueil pour ces familles.

Le deuxième, c'est la possibilité pour les parents de quitter leur emploi pour aller chercher les enfants ou les garder à la maison. La FCPE défend la création d'un congé canicule, sur le modèle du congé enfant malade, afin que les employés ne soient pas tributaires du bon vouloir des employeurs.

Les épisodes climatiques hors normes vont se multiplier, il faut dès maintenant préparer notre société à ces changements, il faut investir dans l'école de la République.

Cela demande des moyens, notre pays en a, nous avons bien trouvé 1.5 milliard pour le SNU donc la pertinence éducative est plus que sujette à caution. Cela demande aussi que l'Etat soit maître d'œuvre sur ces changements.

La France a chaud, l'Education nationale aussi et je ne parle plus ici du climat en général mais du climat social. La FCPE, depuis le début du conflit, appelle au dialogue. Les réponses ne sont vraiment pas à la hauteur et le bras de fer engagé laissera des traces. Il n'est pas normal qu'en démocratie, les gens ne se parlent pas, il n'est pas normal en démocratie que les organisations syndicales ne trouvent pas l'oreille des politiques.

En pleine procédure de Parcoursup, l'obtention du bac, ce n'est pas que des résultats, c'est aussi des parents qui attendent ces résultats, pour louer un logement par exemple.

Puisque le dialogue se résume à un jeu du « je te tiens tu me tiens par la barbichette » et que les enfants se retrouvent au milieu de ce face-à-face mortifère, il est urgent que le Président de la République prenne la main.

Puisque nous sommes dans une impasse, c'est donc à une instance supérieure de les remettre autour de la table pour trouver une solution partagée et en urgence.

Je finirai cette intervention par une citation, une fois n'est pas coutume « Est démocratique une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêts, et qui se fixe comme modalité d'associer A PARTS EGALES chaque citoyen dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage de ces contradictions » Paul RICOEUR